

MAIRIE



**De
CASSAGNES**

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du vendredi 28 janvier 2011 à 20 h 30

Le vingt huit janvier deux mil onze à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 11

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr LOUBIERES, Mr FERNANDEZ, Mme VERDIER, ,Mme CAILHOL. Mr ALADEL, DACHARY Lucie

Excusé :

Date de convocation: 24 janvier 2011

Date d'affichage: 24 janvier 2011

Secrétaire de séance : Sandrine CAILHOL

Délibération sur la SUBVENTION de l'Office de Tourisme de DURAVEL et des DEUX VALLEES :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention à l'Office de Tourisme de DURAVEL et des DEUX VALLEES, sachant que la participation est de **2 € par habitant** soit 207 habitants pour la Commune de Cassagnes, ainsi que **47 %** des taxes de séjour versées à la commune sur l'année 2009. Le montant de cette subvention serait donc de **414 €** (2 € x 207h) + **754 €** (47% de 1605 € taxe de séjour versée en 2010) **soit 1168 €** Il demande que cette somme soit versée pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année **2011** cette subvention de **1168 €** et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette subvention au budget 2011.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire

Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le